

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Demande relative à la création d'un site de transit, regroupement ou tri des déchets dangereux - rubrique 2718-1, à Griesheim-Près-Molsheim

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

TG Service

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. GEISSEL, gérant de la société TG Services

RCS / SIRET

8 0 8 7 1 4 2 6 5 0 0 0 1 0

Forme juridique

Société à responsabilité limitée

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
1 a) projet soumis à examen au cas par cas	Rubrique ICPE 2718 (A)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société TG Services est spécialisée dans le nettoyage industriel, l'hydrocurage et la vidange de fosses. 50% des déchets récupérés proviennent d'interventions en urgence suite à des problèmes sur ouvrages d'assainissement ou pollution accidentelle. Le reste provient de contrats réguliers. Le site accueille les bureaux de la société, un parc de véhicules/engins, une aire de lavage et des aires de transit/regroupement de déchets dangereux et non dangereux. Une station service est implantée sur site (elle appartient à un autre exploitant : TRANSPORTS GEISSEL - rubrique 1435 DC) à usage exclusif des sociétés TG Services et Transports GEISSEL. TG Services souhaite mettre à jour la situation administrative de l'exploitation au regard de la rubrique 2718-1 de la nomenclature ICPE et installer une nouvelle installation de tri des eaux hydrocarburées via la décantation. L'installation aura pour objectif de séparer les différentes phases des eaux hydrocarburées par simple action physique (sans ajout de produit chimique ou autre action que la décantation) pour permettre une revalorisation énergétique des hydrocarbures liquides et boueux vers des centres spécialisés. L'installation comprendrait plusieurs fosses de dépotage, décantation, relevage, rejet, des dégrilleurs et séparateurs, une pompe de relevage, deux cuves de décantation de 20 m3 chacune et une cuve de stockage des hydrocarbures double peau enterrée de 20 m3.

4.2 Objectifs du projet

L'exploitant souhaite exploiter des activités de regroupement, transit et tri de déchets dangereux et non dangereux sur son site de Griesheim Près Molsheim et créer une installation de tri des eaux hydrocarburées par décantation afin de permettre une meilleure revalorisation énergétique des déchets triés sur site. Les déchets dangereux et non dangereux stockés temporairement sur site sont issus des opérations de curage et de vidange conduites chez les clients de la société TG Services. Le stockage permet d'optimiser les transferts en centre de traitement ou de destruction. La mise en place du système de décantation des eaux hydrocarburées permettra également de diminuer les volumes de liquides hydrocarburés à traiter hors site et donc une optimisation des coûts pour la société TG Services. Pour mémoire, les déchets hydrocarburés récupérés par TG Services sont généralement composés à plus de 80 % d'eau. Les 20 % restants constituent un mélange de boues et d'hydrocarbures.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

L'installation de décantation sera implantée sur une surface bétonnée. Pour éviter tout risque de pollution, le bassin sera réalisé en béton armé C35XA3. Le calcul de qualité/densité du béton à prévoir sera réalisé de manière à limiter le risque de fissures du béton et donc de fuite. La cuve de stockage enterrée sera double peau et pourvu d'un système de détection de fuite avec report d'alarme. Les cuves de stockage ariennes de 20 m³ seront mises en place dans une rétention permettant le stockage de 20 m³ en cas de rupture d'une des cuves. La rétention sera pourvue d'une surverse vers la fosse de rejet, ainsi en cas de rupture de la seconde cuve, les eaux polluées seront stockées dans la fosse de rejet. Les eaux de rejets seront rejetées via une pompe de refoulement actionnée manuellement par un technicien après contrôle visuel des eaux.

Sous le radier une membrane d'étanchéité sera mise en place avec un relevé le long des parois. Un complexe drainant sera installé entre la membrane et le béton. Ainsi en cas de fuite au niveau du béton, le produit sera contenu dans la membrane d'étanchéité, récolté par la base drainante et acheminé vers le regard de sécurité.

L'installation de décantation sera partiellement couverte, notamment au droit des bassins ouverts qui pourraient être soumis aux précipitations (zone de dépotage). Deux murs seront érigés, côtés Sud et Ouest. Ils ne s'élèveront pas jusqu'à la couverture mais s'arrêteront préalablement pour laisser une ventilation naturelle s'opérer sur toute la structure.

La nature des travaux ne portera pas atteinte aux milieux humain, physique et naturel. Il s'agira de travaux ponctuels, peu invasifs, sur une zone d'activité déjà urbanisée et sur une parcelle imperméabilisée. Les travaux seront réalisés sur une durée de 3 mois environ.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Fonctionnement de la zone de décantation :

L'installation sera installée sur une surface bétonnée. Le dépotage des mélanges boues et eaux hydrocarburées sera effectué dans la fosse dédiée à cet effet. La décantation des boues est réalisée minimum 24 h dans la fosse de dépotage. L'ouverture des vannes selon les niveaux mesurés des eaux / boues permet ensuite un transfert gravitaire des liquides vers la fosse de relevage. Les boues et les sables sont dirigés vers la zone de décantation des boues à l'aide d'un engin type pelle preneuse. La décantation des liquides dure ensuite 48h dans une des cuves de décantation de 20 m³. Un système de vannage équipé de détection des densités situé au fond des cuves permettra le transfert des eaux vers le bac de rejet et des hydrocarbures vers la cuve de stockage enterrée. Après contrôle, les eaux passeront via le séparateur d'hydrocarbures puis seront rejetées vers le réseau des eaux usées. Une convention avec le SDEA sera établie en ce sens. La cuve de stockage sera vidée régulièrement et les déchets liquides hydrocarburés transférés en centre de traitement agréé. Les boues hydrocarburées, une fois réessuyées sont ensuite transférées en centre de traitement agréé. Afin de respecter les obligations de la réglementation ICPE, les stockages de matériaux dangereux ne dépasseront pas les 49 t.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
 La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis autorisation ICPE.

Une étude de dangers est en cours concernant les risques explosions.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
capacité de stockage sur site :	MAXIMUM 49 t TOUT DECHETS DANGEREUX CONFONDUS
volumes de déchets dangereux susceptible de transiter sur le site / an :	2 650 t
surface totale de l'emprise :	1,91 ha
surface des bâtiments existants :	1 899 m ²
surface de la zone de stockage des déchets dangereux et non dangereux :	1 260 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

18 rue de l'Energie, 67870
Griesheim-près-Molsheim

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 8° 5 0' 8 1" 26 Lat. 7 ° 5 1' 6 1" 37

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se trouve au sein de la ZNIEFF de type II « milieux agricoles à grand hamster et crapaud vert au Sud de la Bruche » (420030465). Il se trouve également en bordure de la ZNIEFF de type I « Sablière Lerchenthal à Griesheim-près-Molsheim » (420030438).
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est placé dans le périmètre éloigné du captage en eau potable de Griesheim.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un diagnostic faune flore a été réalisé en 2022. Les habitats du site et de ses environs présentent de faible capacité d'accueil. Le site est clôturé ce qui le rend peu perméable à la faune (hors oiseaux et chiroptères qui peuvent traverser ponctuellement le site).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les activités seront localisées dans une zone éloignées des habitations (> 200m). Les opérateurs du site seront formés aux risques et porteront les EPI adaptés lors de leur intervention. Les opérations auront lieu en espaces ouverts, largement ventilés.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La circulation générée par l'activité actuelle sera la même après l'installation de la nouvelle installation.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A proximité des bassins et des cuves, des odeurs d'hydrocarbures seront dégagées (fractions volatiles par opposition aux fractions lourdes). Toutefois, les installations sont en plein air et aucune action mécanique n'est réalisée, il ne s'agit que de dépotage, décantation et passage d'une fosse / cuve à une autre. Les odeurs seront donc très localisées.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Composés volatils des hydrocarbures qui seront rejetés dans l'air.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sur site on distinguera trois types de rejets liquides : les eaux usées sanitaires et les eaux pluviales (stockées dans un bassin de rétention) ; et les eaux de « process » récupérées après décantation. Ces derniers rejets seront rejetés au réseau et une convention sera mise en place avec le SDEA pour ces eaux potentiellement polluées. Des prélèvements avant rejet seront réalisés pour vérifier les concentrations résiduelles et s'assurer de leur compatibilité avec les exigences de SDEA.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les principaux impacts environnementaux pouvant être générés par l'installation résultent des accidents qui pourraient survenir en phase d'exploitation et avoir des conséquences sur les sols et les eaux souterraines et superficielles. Des mesures d'évitement sont mises en place par l'exploitant, grâce à la formation de son personnel, les matériaux mis en oeuvre pour les installations (béton armé par exemple), la réalisation de contrôles visuels et analytiques sur les rejets. Des mesures de réduction des impacts d'accidents seront également mis en place (bac de rétention, drainage, matériel d'intervention à disposition).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La demande d'autorisation d'exploiter présentera tous les détails du process et les données techniques permettant de valider les conditions d'exploitation, conformément à la réglementation ICPE. L'activité sera exercée dans une zone non riveraine des habitations, sur un site déjà industrialisé et imperméabilisé. Le projet concerne la modernisation de l'installation pour réduire la quantité de déchets produits. Le nombre de cases cochées OUI étant très faible, les enjeux environnementaux sont peu nombreux, et sont déjà intégrés dans le dossier ICPE. Ainsi, la soumission à l'évaluation environnementale ne semble pas nécessaire pour encadrer les conditions d'exploiter le site qui seront reprises via un AP si la Préfecture valide le dossier ICPE.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 1 : Plan de localisation des ZNIEFF sur le secteur d'étude - relative à la partie 5 Annexe 2 : Plan de localisation des périmètres de protection AEP sur le secteur et DUP - relative à la partie 5 Annexe 3 : Etude faune flore habitats réalisée par ARCHIMED Environnement - relative à la partie 5 Annexe 4 : Synoptique de l'exploitation Annexe 5 : Détails du projet, plans et schémas de l'installation et du site

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Griesheim Près Molsheim

le,

22/11/2022

Signature

